

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 14 OCTOBRE 2022**

N° 2022-060

L'an deux mil VINGT DEUX, le DEUX du mois de SEPTEMBRE, à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie de Sainte Marguerite Sur Mer en séance publique, sous la présidence de Monsieur Olivier de CONIHOUT, Maire.

Date de Convocation :

07/10/2022

Etaient présents : Messieurs Olivier de CONIHOUT, Francis LEGROUT, Jean-François DEROIDE, David PETITON, Philippe BOSQUET, Christophe TIRARD, Mesdames Véronique DEPREUX, Christine MOUQUET, Catherine CORNILLOT

Date d’Affichage :

10/10/2022

Nbre de Conseillers :

En Exercice : 11

Présents : 9

Votants : 11

Absents excusés : Madame Brigitte GAUTHIER-DARCET, Monsieur Philippe HERITIER

Pouvoirs :

- Madame Brigitte GAUTHIER-DARCET à Monsieur Philippe BOSQUET
- Monsieur Philippe HERITIER à Monsieur Francis LEGROUT

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-François DEROIDE

OBJET : ACHAT D’UNE BROSE DE DESHERBAGE

Les brosses de désherbage actuelles ne sont plus adaptées au désherbage sans produits phytosanitaires (adaptées pour de petites surfaces).

Un essai avait été réalisé en début d’année avec une machine thermique.

Le garage du poinçon nous transmet le devis s’élevant à 2691 €.

La dépense pourrait être imputée au chapitre 21 (investissements).

Il est également envisagé de proposer ce matériel à la location pour les communes voisines.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal valident à l’unanimité l’achat de la brosse.

Certifié exécutoire compte tenu de la publication et de la transmission en Préfecture le

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Le registre dûment signé

Le Maire

Olivier de CONIHOUT

